

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur de la résolution PPCMOI n° 451-01-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 5 juillet 2023, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté la résolution suivante :

Résolution PPCMOI n° 451-01-2023 : Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), situé entre le chemin de Chambly et la rue de l'École dans la zone C-238 – Lots 5 830 017, 5 830 020 à 5 830 031, 5 830 033 à 5 830 049, 6 048 717, 6 086 177, 6 403 337, 6 492 257 à 6 492 259 et 6 492 411 (lot projeté) du cadastre du Québec, secteur dit « Les Jardins d'Isaïe », remplaçant la résolution PPCMOI n° 451-01-2022.

De plus, cette résolution est entrée en vigueur le 23 août 2023, date à laquelle la MRC de la Vallée-du-Richelieu a délivré un certificat de conformité à son égard.

Prenez avis que cette résolution est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'elle est disponible pour consultation à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau.

Donné à Carignan, ce 28 août 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 28 août 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 28 août 2023.

Donné à Carignan, ce 28 août 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière